

Bandes des pêcheurs « Visschersbende » - Dim. 15 février 2026

sous la conduite du Tambour Major « Cô Boont'che »



Périmètre de sécurité avec contrôle d'accès des piétons. INTERDIT au stationnement le dimanche 15 février à partir de 4 h du matin et à la circulation de 8 h à 21 h.

Périmètre de restriction du stationnement et de la circulation. Rues interdites au stationnement et à la circulation le dimanche 15 février dès 4 h du matin.

Points d'entrée et de contrôle piétons

Accès fermé

Toilettes

Secours

Espace de soins et de sensibilisation

Parkings conseillés :

- Stade Tribut
- Môle 1
- Gare



Avant bande - 10 h

Parcours de la bande

Départ - 15 h

Bld Sainte-Barbe

Arrêts - 16 h et 18 h

Jet de Harengs - 17 h

Rigodon - 19 h



Retrouvez « Ben qu'est c'ça dit »
directement dans l'application
Corsaire ou sur
carnaval.ville-dunkerque.fr